

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 24 NOVEMBRE 2020

Présents : BAPTISTE Hélène, COLOMBAT Valérie, FAYARD Janis, DELCROS Sandrine, MOREGGIA Jean-Louis, DOUTRE Francis, NIBEL Emmie, VALETTE Jérôme, VALETTE Denis, LEMAITRE François, BAUDOIN Clémentine, BECK Frédéric, VIGNE Annabelle.

Excusés : HERVAULT Stéphane, BOULANGER Roland.

Secrétaire de séance : Delcros Sandrine.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, c'est un vote pour attribuer les subventions suite aux demandes déposées par les associations, cependant avec le contexte actuel, certaines n'ont pas pu faire leur bilan et leur assemblées générales. La mairie décide de participer comme les autres années :

- Amicale sapeurs-pompiers 100 €
- Les Archers 400€
- ASO handball 1000 €
- Comité des fêtes 1000 €
- Coopérative scolaire 700 €
- Harmonie des Enfants de l'Eyrieux : 100€
- Sou des écoles 1100 €
- Chauveyroux 100 €
- Fous du volant 100 €
- Eyrieux solidarité 100 €
- Associations sportives collège 100 €
- Eyrieux Canoë kayak 250 €
- Foyer Associatif collège 200 €
- Montagut sport détente 200 €
- Eyrieux twirling 100 €
- Don du sang 100 €
- La tribu 100 €

La pétanque olliéroise ne demande pas de subvention

Délibération globale pour un montant de 7750 euros approuvée à l'unanimité

LOYERS LOGEMENTS TISSAGE

L'adjoint Jean Louis Moreggia a présenté la fin des travaux pour les appartements rénovés situés grande rue au coeur du village. Ces 5 logements se veulent attractifs, le loyer mensuel sera donc d'environ 6,40 par m2.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

Il ne reste plus que l'isolation des combles, elle sera réalisée par l'entreprise Seb déco. Les logements seront loués dès janvier 2021.

LOGICIEL REGIE MUNICIPALE CANTINE SCOLAIRE

Valérie Colombat présente les grandes lignes du logiciel crée et proposé par Moins Christophe et qui sera utilisé par la commune pour inscription et paiements de la cantine et garderie. Pour un devis de 600€ par an, avec une mise en route dès février 2020, cet permettra aux familles de réserver et régler à distance la cantine et la garderie. Les paiements se feront sur le site du trésor public.

Une régie doit être mise en place pour la gestion du logiciel et permettre aux familles sans internet de pouvoir accéder à l'inscription.

La délibération globale Logiciel et création de régie de recette a été votée pour à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE

Janis Fayard fait un point sur le budget pour clôturer l'année 2020. Deux Délibérations Modificatives sont présentées :

2000 € passe de dépenses imprévues à charges à caractère général

L'ouverture d'une ligne, à la demande de la perception, pour 1127 € prélevés sur matériel de bureau La

délibération globale est approuvée à l'unanimité.

DIVERS

Personnel communal en lien avec l'école : les élus souhaitent retravailler les tâches spécifiques de chaque membre du personnel scolaire. Cette réunion de travail permettra à chacun de faire un point depuis la rentrée afin de régler d'éventuels dysfonctionnements. Emmie Nibel se propose de seconder Valérie Colombat.

Travaux de la traverse : les 53000 € de la région annoncés lors du dernier conseil ne sont pas en provenance de la Région. La perception a fait une erreur dans son libellé. Il s'agit en fait d'une partie de la subvention de l'état pour ces travaux.

Eclairage public : De nombreux points lumineux sont en panne, certains depuis de longs mois, malgré les signalements auprès du syndicat des énergies. Un courrier lui sera adressé afin de montrer notre mécontentement et trouver des solutions pour des réparations plus rapides.

Le Drakkar : L'espace de coworking est en très grande difficulté financière. La mairie souhaite aider cette association qui souffre de la situation sanitaire, seulement deux postes locataires télétravail sont loués actuellement. C'est pourquoi une délibération pour modifier le loyer à 200 € par mois durant un an est votée à l'unanimité.

Le projet de la gendarmerie : La commune a délibéré pour la reconstruction d'une caserne sur la commune. En effet, les bâtiments actuels ne correspondent plus aux besoins : 8 gendarmes travaillent dans des locaux prévus au départ pour 5. Après une rencontre avec les services immobiliers de la Gendarmerie, ainsi qu'une avec Samuel Carpentier, directeur d'Ardèche Habitat. La commune a validé le fait qu'Ardèche Habitat porte le projet et que la commune se porte garante des prêts contractés par le bailleur social. Le projet prévoit le logement de 9 gendarmes ainsi que des locaux administratifs et techniques. En attendant, les travaux d'électricité seront faits dans les locaux actuels.

Eau pluviale : des problèmes liés à l'évacuation des eaux pluviales ont été signalés au quartier de la Coste. Un rendez-vous sera pris avec Christophe Clément, technicien de la CAPCA.

Référent randonnée : François Lemaitre explique que la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche recherche des élus qui pourront faire le lien entre les randonneurs et la CAPCA pour améliorer les 1000 kms de chemins sur le territoire, le balisage, les remontées de problèmes d'entretien des voies pédestres ...

Deux référentes pour la commune se sont portées volontaires : Emmie Nibel et Annabelle Vigne

Relai TDF : la commune a été sollicitée par TDF pour modifier le bail qui court jusqu'en 2027. EN attendant un exemple de nouveau modèle de bail, la commune conserve son bail actuel.

Interconnexion eau potable Dunière : Janis Fayard nous fait part de sa réunion avec la CAPCA et la commune de Dunière. Il s'agit de raccorder le réseau des Ollières avec celui de Dunière pour qui le pompage dans l'Eyrieux est en sursis. La canalisation entre la Pimpie et le rocher des Baux sera changée pour permettre un débit plus important, environ 1100 mètres de canalisation au niveau de la départementale seront changées.

• Les illuminations seront posées le 5 décembre au matin, rendez-vous des élus et de Mathieu Chazal à 8 heures.

• Réunion pour le BIO de décembre programmé le 25 novembre.